



# Dompierre sur Mer face au Covid-19

Dompierre sur Mer *Votre flash info - Mercredi 13 mai 2020* #8

Mesdames, Messieurs,  
Chers Dompierrois,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire sans précédent en France. Pour y faire face, nous devons tous être **vigilants, responsables et solidaires**. C'est en ce sens que j'ai pris des mesures particulières et adapté les dispositifs au fur et à mesure de l'évolution de la situation. **Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle période durant laquelle la prudence doit nous guider : le déconfinement**. Afin de continuer à réduire la propagation du Covid-19, nous devons tous **respecter les règles édictées, appliquer les gestes barrières et veiller à la distanciation physique**. Notre objectif : assurer votre sécurité, vous aider au mieux et protéger aussi les agents municipaux. Aujourd'hui, comme chaque mercredi, nous vous proposons un point quotidien concernant Dompierre sur Mer. Retrouvez l'ensemble des informations sur :

[www.dompierresurmer.fr/info-covid-19](http://www.dompierresurmer.fr/info-covid-19)

## • ACTUALITÉS

### > Sortie du confinement depuis lundi 11 mai

Le déconfinement est engagé et s'accompagne d'une reprise de certaines activités (petits commerces, coiffeurs, etc.) ainsi que de mesures particulières pour :

- **Vos déplacements** : sortez librement de chez vous dans la limite de 100 km. Au-delà, une attestation est nécessaire (voir rubrique « Vos déplacements »). Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.

- **Vos rassemblements** : retrouvez-vous par groupes de 10 personnes maximum, dans le respect des règles de distanciation physique.

A la fin du mois, un bilan déterminera quelles activités pourront reprendre à compter du 2 juin.

+ infos : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

### > Réouvertures locales

Depuis lundi 11 mai, certains lieux publics dompierrois, jusqu'alors fermés, ont rouvert :

- La Mairie et le cimetière aux horaires habituels ;
- L'aire de fitness-santé et les aires de jeux rue Pasteur et Cité des Frênes (Chagnolet) ;
- Les berges du canal Marans / La Rochelle.

*Les salles municipales restent fermées et les événements annulés jusqu'à nouvel ordre.*

## • SOLIDARITÉS

### > Un masque pour chaque Dompierrois !

Les premiers masques alternatifs sont en cours de livraison aux Dompierrois âgés de plus de 70 ans. Ceux qui ne l'ont pas reçu doivent se signaler à la Mairie. **Les autres habitants doit compléter un formulaire de réservation et le déposer à la Mairie ou l'envoyer par email à : [mairie@ville-dompierre-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-dompierre-sur-mer.fr)**

**Remplissez le formulaire directement en ligne ou téléchargez-le ici : [www.dompierresurmer.fr](http://www.dompierresurmer.fr)**

Retrouvez-le également dans les boîtes à livres (Place de l'Aunis, école Villon à Chagnolet) et au U Express. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous. Les premiers destinataires de masques sont les personnes vulnérables puis l'ensemble de la population. Merci de votre compréhension.

## • SERVICES MUNICIPAUX

### > Organisation des temps périscolaires

Depuis hier, certains enfants ont retrouvé leur école. La rentrée a été préparée avec rigueur afin de garantir à tous - enfants, personnel éducatif et municipal - des conditions sanitaires optimales. **Pour toute demande relative au service Education, veuillez contacter Stéphanie Coindeau : 07 76 01 84 95 - [secretariat2dsm@ville-dompierre-sur-mer.fr](mailto:secretariat2dsm@ville-dompierre-sur-mer.fr)**

Concernant l'accueil périscolaire, pour les écoles du centre-bourg, contactez le Centre Social Villages d'Aunis.

Pour l'école François Villon (Chagnolet) : La Sirène accueille les enfants. Ceux scolarisés à la journée sont prioritaires sur les accueils du matin et du soir. L'accueil du mercredi se fait sur réservation auprès Catherine Mainard : 05 46 44 63 59 – 06 07 66 01 82

**Pour l'accueil les jours de la semaine où les enfants n'ont pas classe :**

Dans les écoles du centre-bourg : le Centre Social ne peut assurer un service de garde pour le moment. La Mairie prépare un dispositif pour proposer un accueil aux familles.

A Chagnolet : une garderie sera proposée pour les enfants dans la limite de 15.

**Pour joindre la Mairie :**

**05 46 35 59 00**

**[mairie@ville-](mailto:mairie@ville-dompierre-sur-mer.fr)**

**[dompierre-sur-mer.fr](http://dompierre-sur-mer.fr)**

# • LES SERVICES DE L'AGGLO

## > Sortie de confinement progressive pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Bref tour d'horizon du fonctionnement mis en place :

### - ACCUEIL

L'accueil général aux Dames Blanches, 6 rue St Michel à La Rochelle, sera de nouveau accessible au public à compter de jeudi 14 mai, de 8h à 18h en continu. Le standard téléphonique est toujours accessible au 05 46 30 34 00.

### - TRANSPORTS

L'offre du réseau de bus Yélo conserve son amplitude horaire normale. Les circuits scolaires de semaine seront rétablis en fonction de la reprise effective des cours. **Plus d'infos : [yelo.agglo-larochelle.fr/accueil](http://yelo.agglo-larochelle.fr/accueil)**

### - DÉCHETS

5 déchèteries ont rouvert leurs portes progressivement : La Rochelle Rompsay, Châtelailon-Plage, Sainte-Soulle, Lagord, Saint-Xandre ainsi que et les 2 sites d'Aytré et Puilboreau, réservés aux déchets verts. Le service de collecte des encombrants à domicile est quant à lui de nouveau opérationnel. L'unité de compostage de Périgny reste fermée aux particuliers. La distribution des bacs roulants, des sacs et la délivrance de composteurs restent suspendues. La collecte des textiles dans les bornes est actuellement interrompue.

### - EAU POTABLE

L'accueil du service reste fermé au public. Il en est de même pour le service technique de Saint-Eloi. Un accueil téléphonique est assuré de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi au numéro habituel : 05 46 51 79 90.

### - ASSAINISSEMENT

En raison de la mise en place des équipements nécessaires aux précautions sanitaires, l'accueil du service de Gestion des Usagers Assainissement est à nouveau accessible aux usagers sur le site de Vaucanson à Périgny : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Un accueil téléphonique est assuré : 05 46 30 35 35.

### - URBANISME

La Direction de l'urbanisme réglementaire s'est organisée pour suivre les projets et demandes d'autorisation droit du sol déposés avant le 12 mars. Elle s'organise à présent pour le traitement des dossiers adressés depuis le 12 mars et la délivrance des autorisations. L'ouverture au public est prévue de manière progressive. Contact : [accueil-urbanisme@agglo-larochelle.fr](mailto:accueil-urbanisme@agglo-larochelle.fr)

+ infos détaillées sur : [www.agglo-larochelle.fr/actualites/covid-19](http://www.agglo-larochelle.fr/actualites/covid-19)

# • VOS DÉPLACEMENTS

## > Plus de 100 km autour de mon domicile ? J'utilise une attestation.

Malgré le déconfinement, nous vous invitons à continuer de limiter vos déplacements et vos contacts. Soyez prudents, respectez les gestes barrières et la distanciation physique. Portez un masque pour vous protéger et protéger les autres.

**Si vous devez vous déplacer au-delà de 100 km de chez vous, pour un motif spécifique et impérieux, vous devez être en possession d'un justificatif de domicile et d'une attestation. Téléchargez-la ici :**

[www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement](http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement)

*Attention : cette limite ne s'applique que si on quitte son département de résidence. Parcourir plus de 100 km au sein de son département de résidence reste possible.*

***Nous devons tous nous adapter et revoir provisoirement nos modes de vie mais sachez que respecter les mesures prises, les gestes barrières et la distanciation physique sont les clés du déconfinement et la meilleure des défenses face à la propagation du virus. C'est aussi la meilleure marque de soutien envers le personnel soignant qui lutte au quotidien pour le bien commun, et pour tous les professionnels qui sont confrontés au risque de contamination.***

***Pour eux, pour vous, pour nous tous et pour nos proches, continuons de limiter nos contacts et nos déplacements !***

Le Maire,

Bien à vous


David CARON



David Caron

## TENEZ-VOUS INFORMÉS

[www.dompierresurmer.fr/info-covid-19](http://www.dompierresurmer.fr/info-covid-19)

 Dompierre sur Mer Officiel

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**Nous restons à votre service et à votre écoute !**

**L'accueil physique de la Mairie a rouvert depuis lundi 11 mai aux horaires habituels.**

**Pour nous contacter, continuez de privilégier les appels et courriels :**

**05 46 35 59 00 // [mairie@ville-dompierre-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-dompierre-sur-mer.fr)**

**Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.**